

### DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

### **COMITE DE DIRECTION**

### Procès-verbal N°3

Réunion du Mardi 05 Septembre 2023 à 19h Au siège du District

Président : M. Marc ROUTIER

### Membres participants:

Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN – Bénédicte MOMBO – Karine PAIS. Mrs Daniel RESSE – Bruno FARINA - Johnny DELHOME - Patrice LECHER – Jean-Luc GIFFARD – Arnaud SABLIERE - Radhouane M'BAREK - Nicolas CRIBIER - Eric MOERMAN - Jean-François MERIEUX – Pascal LEBRET.

### Assistent à la réunion :

M. Sauveur CUCURULO, Conseiller du Président

M. Henri HAIRON, Secrétaire honoraire du DEF

M. Ludovic PERRE, CTRS

M. Jacques FECIL, Président de la CDA

M. Emmanuel AUBERT, Co-responsable du pôle Arbitrage

Mme Gaelle BISSON, agent de développement

M. Victor LA BIGNE, apprenti assistant administratif

### Absents excusés :

Mrs Charles-Henri RAMARQUES - Patrick GOSSE (membres du Comité de Direction)

M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Conseiller du Secrétaire général

M. Lionel BOLAND, Président d'honneur du DEF

# 1. Adoption des PV des Comités de Direction n°9 bis du 13/04/23 ; n°10 du 23/05/23 ; N° 11 du 02/06/23 ; n°1 du 18/08/23 et n°2 du 20/08/23.

Sur proposition du Secrétaire Général, Bruno FARINA, les PV des Comités de Direction n°9bis du 13/04/23, n°10 du 23/05/23, n°11 du 02/06/23, n°1 du 18/08/23 et n°2 du 20/08/23 sont adoptés à l'unanimité.

### 2. Condoléances:

- Au club de Beuzeville pour le décès de son ancien président, Lucien BOUGON.
- Au club de Gravigny pour le décès de son ancien président Claude SEVREY.
- Au Groupement des Epis et au club de Prey pour le décès de son président Serge VASTEL.
- A Louison OLIVIER, président de la CDPA, pour le décès de sa grand-mère.
- Au club de Saint Germain la Campagne pour le décès de son jeune joueur senior, Camille BOULAYE.

### 3. Le mot du président :

« J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que chacune et chacun de vous êtes en pleine forme pour attaquer la 4ème saison de notre mandature.

Je voudrais saluer ce soir la présence de Gaelle, qui nous a rejoint en CDI depuis le 23 août et également vous présenter Victor, qui vient nous rejoindre en remplacement de Charlotte et à qui je laisserai la parole un peu plus tard pour qu'il se présente et qu'il nous présente les missions qui vont lui être confiées.

En préambule, je voudrais remercier Pascal FOIRET pour le travail réalisé au sein de notre Comité de Direction et aussi au sein des différentes commissions de l'arbitrage dont il était membre.

Pour commencer ce Comité de Direction, je voudrais tous vous remercier de votre présence et de votre fidélité à notre district. Ces 3 années ont été d'abord compliquées par le COVID, mais depuis maintenant plus d'un an, nous sommes revenus à une situation normale et nous avons pu mettre en œuvre beaucoup de modifications d'organisation et de réformes pour nos clubs qui, à une très grande majorité, ont donné satisfaction.

Cette dernière année de mandature va être l'occasion de faire vivre et d'ancrer un peu plus ces nouvelles organisations et l'idée est de ne plus trop modifier les choses mais plutôt de rendre ces nouvelles organisations pérennes. Il y aura quelques nouveautés, mais elles seront moins importantes.

Malgré tout, quelques actions déjà prévues vont voir le jour dans la saison à venir :

- Tout d'abord il y aura l'action « **Touche pas à mon foot** » qui sera pilotée conjointement par Morgan et par Didier BLANVILLAIN, sous l'égide de la Commission Ethique

et Citoyenneté. La commission « Respect des valeurs éducatives » ayant mis en place des actions, avec les clubs, autour des matchs seniors essentiellement, il s'agira avec ce projet « **Touche pas à mon Foot** » de déceler les mauvais comportements autour des matchs de jeunes et de mettre en place des actions, avec les clubs, afin d'éviter les dérives qui ternissent l'image de notre football.

- Ensuite il y aura la <u>Formation dirigeants</u> (président, secrétaire, trésorier), pilotée par Ludo et Frédéric GRESSENT. L'idée est de proposer, notamment aux nouveaux dirigeants de clubs, une formation adaptée au poste qu'ils occupent dans leur club. La mise en place de ces formations nécessite un travail de préparation important qui devrait voir le jour rapidement. Cette formation, difficile à mettre en place tant le travail de préparation est conséquent, devra être proposée aux clubs dans les prochaines semaines.

- Une dernière nouveauté, qui là aussi est une spécificité de notre District de l'Eure, est la mise en place d'une nouvelle fonction intitulée « accompagnateur d'arbitres ». Une formation « d'accompagnateur d'arbitres » aura lieu au district le Samedi 16 septembre. L'idée est de faire accompagner les nouveaux arbitres par des personnes formées, particulièrement sur des aspects pédagogiques. Cette nouvelle fonction sera gérée par la CDPA et les accompagnateurs seront nommés sur les premiers matchs de ces nouveaux arbitres afin qu'ils se sentent moins isolés et plus protégés. Dernier mot sur cette formation, celle-ci peut être ouverte à n'importe quel profil de personne, des gens issus de l'arbitrage, mais aussi des parents, des dirigeants, des éducateurs, l'essentiel étant que les aspects pédagogiques et bienveillants soient la priorité afin de mettre ces jeunes dans les meilleures dispositions. A ce sujet, il serait souhaitable que des membres du Comité de Direction participent à cette formation afin, une fois de plus, de montrer la voie à nos clubs.

Je voudrais aussi revenir sur l'organisation de notre district en termes de ressources humaines. J'ai souligné le fait que Gaelle BISSON était en CDI depuis le 23 août et je voulais souligner également que, comme nous en avions décidé ensemble, Mathieu MOULIN a également était embauché en CDI le 1er Juillet dernier. Ces 2 embauches vont permettre d'ancrer encore plus, notre volonté d'aider nos clubs et aussi que notre district soit présent sur des axes de développement majeurs tel que l'arbitrage, la communication, le handicap, la féminisation, le futsal, le foot partagé. Seule petite ombre au tableau, nous avions sollicité l'ANS pour que sur chacun de ces 2 contrats CDI, nous puissions être aidés à hauteur de 12 000€ pendant 3 ans, pour Gaelle et Mathieu. Malheureusement les aides ANS, dans tous les domaines, ont été considérablement revues à la baisse et les aides espérées pour les embauches de Gaelle et Mathieu n'ont pas été au rendez-vous. Cette situation n'a, bien sûr, pas remis en cause ces embauches, mais nous devrons orienter différemment nos choix budgétaires. Pour finir sur ce sujet, je voudrais féliciter Gaelle et Mathieu de nous avoir convaincu de les embaucher. L'une et l'autre ont démontré durant leurs périodes d'essai, à la fois des aptitudes à répondre aux demandes de leurs postes respectifs, mais également une capacité à s'adapter aux exigences d'une petite structure comme le district, qui nécessite souvent de sortir du cadre de la « fiche de poste » et de partager l'ensemble des taches avec tous les collègues. La cohésion de nos équipes nécessite d'avoir cet état d'esprit et je tenais à féliciter Gaelle et Mathieu de l'avoir compris.

Je vais maintenant passer la parole à <u>Victor LA BIGNE</u> qui va se présenter et également nous présenter le programme de ce qu'il va réaliser au district.







### Victor LA BIGNE









- 20 ans
- Etudiant à l'ESCCI d'Evreux
- Licence Gestion des Organisations
  - Pratique de la course à pied





### **MES MISSIONS**



- Assister Gladys et Muriel dans leurs tâches quotidiennes
  - Indemnisation des arbitres
    - Prélèvement des clubs
      - Gestion du FAL
  - Inventaire des gymnases du département de l'Eure



Sans transition et pour remercier <u>Gaelle BISSON</u> de sa présence, je vais lui laisser la parole afin qu'elle nous fasse un point d'un des projets majeurs de notre District qui est le projet « <u>Toutes Foot</u> »



### **TOUTES FOOT**

Toutes Foot est un nouveau <u>dispositif fédéral</u> visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions.

Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité











### QUELQUES CHIFFRES SAISON 2022 -2023

A l'échelle nationale

A l'échelle départementale

Le District de l'Eure est lauréat national

1123 Clubs

66 Districts

16 Ligues





### Saison 2023 - 2024

### 2 projets

### L'Eure du p'tiote (arkema) tour



En lien avec Arkema?

### Le Programme l'accompagnemen



En lien avec la Ligue

### PROJET N°1

### L'Eure du p'tiote (arkema) tour

# w Principal as



### Objectifs:

- Augmenter le nombre de joueuses sur la catégorie U9F
- Accompagner les clubs dans la création ou le développement d'une (ou plusieurs) équipe(s) U9F

### <u>ldée</u> :

- Septembre à Février : Offre de pratique U9F dès le mois d'Octobre + suivi des clubs ayant quelques joueuses avec réunion de secteur pour développer cette pratique
- Mars à Avril : Lancement de la tournée avec 4 dates (1 site par secteur)
- Mai : Convier toutes les équipes U9F engagées à un match de la D1 Arkema, avec un plateau le matin (Deschaseaux ?)



## Le Programme d'accompagnement



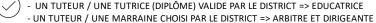
- Accompagner les femmes dans leur prise de responsabilités au sein des clubs
- Parcours individualisé



ETABLIR UN PARCOURS INDIVIDUALISE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN POSITIONNEMENT



SUIVI INDIVIDUEL SUR 2 SAISONS AVEC:





ORIENTER LES CANDIDATES DANS LES FORMATIONS BENEVOLES OU PROFESSIONNELLES ET LES PREPARER AUX EXAMENS





PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

DISTRICT DE L'EURE

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

CRÉER UN LIEN ENTRE L'ENSEMBLE DES ACTRICES DU PROJET

Un plan d'action devra être mis en place par la commission féminine visant à faire venir les femmes dans les clubs. Gaelle en sera la pilote.

Je voulais ensuite vous donner quelques informations :

- Notre réflexion continue concernant une classe d'excellence sportive mixte dans notre département. Je rappelle que sur ce sujet nous sommes en retard par rapport à l'ensemble des autres districts, notamment les districts normands puisque nous sommes les seuls à ne pas avoir ce type de section. L'idée est de faire une Section d'Excellence Sportive Mixte, sur les classes de 4ème et 3ème dans notre département et une réflexion de fond est en cours, à la fois avec le département de l'Eure, mais aussi avec les représentants de l'Education Nationale. C'est un projet à long terme mais essentiel pour la réussite et la progression de nos meilleurs joueurs et joueuses départementaux.
- Au chapitre des réformes déjà mises en place, un point, piloté par Johnny, sera fait, à la fois pour vérifier l'efficacité de la réforme U13 et aussi entamer une réflexion sur les U15 et U18 pour voir si l'organisation avec les brassages, mise en place en U13, pourrait être étendue en U15 et U18. En effet, nous voyons un écart de niveau très important dans ces catégories, d'une année sur l'autre pour certains clubs. De plus, la réforme par glissement des années de naissance en Ligue, fait parfois redescendre au plus bas niveau des équipes dans nos districts, alors que leur niveau est parfois plutôt de l'élite départementale.

Pour finir mon propos, je voulais vous faire 2 propositions et avoir votre avis, concernant notre organisation :

La 1<sup>ère</sup> réside dans la création d'un poste de « référent de proximité du DEF »

Cette fonction serait la suite des visites clubs et permettrait aux clubs d'avoir un interlocuteur ou une interlocutrice, élu(e) du district ou membre de commission, qui pourrait gérer les sujets de proximité avec les clubs, qu'ils soient techniques, administratifs, arbitrage, juridique, etc.... L'idée est de continuer de jouer un rôle facilitant pour nos clubs et de diviser le district en 5 ou 6 secteurs. On pourrait, à titre d'exemple, envisager les remises de LABEL, directement

dans les clubs ou dans les succursales du Crédit Agricole local ». Cette proposition est validée par le Comité de Direction.

« La 2<sup>ème</sup> proposition, réside dans le recrutement d'un service civique afin d'aider nos techniciens au niveau des tâches administratives. En effet, l'idée est que nos techniciens puissent être plus présents sur le terrain, dans les clubs et cette embauche permettrait de leur dégager du temps pour être encore plus proche des besoins de nos clubs. Le poste à pourvoir serait ouvert du 1<sup>er</sup> novembre 2023 jusqu'au 30 Juin 2024. Si vous connaissez des candidats, n'hésitez pas à nous les envoyer ». Cette proposition est également validée par le Comité de Direction.

### 4. . Mouvements dans les structures



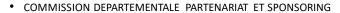












Démission: Pierre CALARNOU

• COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATION SPORTIVES

Démission: Thierry GUITTON

• COMMISSION DEPARTEMENTALE FAFA

Démission: Thierry GUITTON

• COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

Intégration : Julien LERENDU

• COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Intégration : Claudine LECHER

• CDA – S/S-COMMISSION FUTSAL

Intégration : Philippe DE PASQUALE (Président)



• CDA – S/S-COMMISSION OBSERVATEURS

Démission : Louison OLIVIER Intégration : Patrice LECHER

• COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Intégration : Emmanuel AUBERT

• CDA-S/S COMMISSION JEUNES ARBITRES

Intégration : Marie MARTESI

• COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Démission : Célia GODIER Intégration : Carole LEMOINE

• DAP - S/S-COMMISSION U7-U9G

Démission : Jérémy COUTARD – Guillaume DUVAL – Sébastien MARTEL Intégration : Delphine FOUCHE – Mylène PATINAUX – Ruben STIENT







COMMISSION DEPARTEMENTALE DES GARDIENS DE BUT Intégration : Elisabeth DREANO – Franck KESSAS

• SOUS-COMMISSION OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS

Président : Eric MOERMAN

Membres: Gladys ESPRIT – Jacques FECIL – Laurent FOLLIN – Pascal LEBRET – Patrice LECHER



Il est rappelé que le fait d'entrer dans une commission du District doit faire l'objet d'une demande écrite de l'intéressé (e) et que cette demande doit être obligatoirement validée par le Comité de Direction. Si nécessaire, le cas échéant, et afin d'expliquer les règles de fonctionnement du District et sa déontologie, le postulant sera reçu par le président de la commission et/ou le responsable de pôle et/ou le président du District.

### 5. Point des engagements seniors – vétérans

### **ETAT DES EQUIPES SENIORS ET VETERANS :**

### **SENIORS**:

Saison 2022/2023 : 118 équipes Saison 2023/2024 : 119 équipes

### **VETERANS:**

Saison 2022/2023 : 72 équipes Saison 2023/2024 : 71 équipes

### 6. Présentation du challenge de l'assiduité des arbitres

Présentation par le groupe de travail sur les absences et les indisponibilités des arbitres.

### Proposition n°1

• L'indemnité de l'arbitre central ne lui sera versée qu'après avoir réalisé et envoyé son rapport de match.

Pas de rapport → Pas d'indemnité

• Les clubs seront informés, deux fois par saison (fin Décembre et début Avril), du nombre de matchs restant à réaliser par leurs arbitres pour respecter le Statut de l'Arbitrage.

### Proposition n°2

- **↓** INDISPONIBILITE MOINS DE 15 JOURS AVANT LE MATCH
- COURRIER POUR JUSTIFICATIF→ Si justificatif correctaucune sanction

  - 3 jokers sur la saison
    1 weekend de suspension à chaque récidive
- **♣** INDISPONIBILITE AVANT LE MATCH MAIS APRES LE VENDREDI 16 HEURES

COURRIER POUR JUSTIFICATIF> Si justificatif correctaucune sanction

- 1 joker possible sur la saison
- 1ère récidive: 2 week-ends de suspension.
- 2º récidive: 4 week-ends de suspension.
- 3e récidive: convocation par la CDA pour audition et éventuelle sanction .
- **ABSENCE AU MATCH**

### COURRIER POUR JUSTIFICATIF

- Si justificatif correct aucune sanction.
  Si justificatif incorrect 2 week-ends de suspension.
- Si aucun justificatif et aucune réponse4 week-ends de suspension.
- 3 absences non justifiés convocation par la CDA pour audition et éventuelle sanction

### Proposition n°3

### • CHALLENGE DE L'ASSIDUITE

Récompenses à déterminer.

Respect des critères suivants pour être récompenser en fin de saison :
☐Respecter le nombre de week-ends (25) au service del'arbitrage(Arbitrage/participation à une réunion ou formation)
☐Avoir fait son testthéorique.
☐Avoir rempli tous sesrapports.
☐Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction pour absence ou indisponibilité

A l'unanimité des membres, le Comité de Direction décide que le challenge de l'assiduité des arbitres s'appellera « **Challenge de l'assiduité Jacques FECIL** »

### 7. Validation textes et annexe :

### 7.1. Annexe financière 2023/2024 (voir ANNEXE 1 en fin de P.V.)

### 7.2. Frais d'arbitrage des Coupes

Situation 2022/2023	Proposition 2023/2024
Les frais du/des arbitre(s) sont imputés au club recevant.	Les frais du/des arbitre(s) sont partagés entre les 2 clubs.
Motivation:  - le club a l'avantage de recevoir et n'a pas le coût du déplacement de son équipe.  Inconvénients:  - coût important si 3 arbitres officiels	Motivation:  - plus équitable pour le coût, pas de match retour - pas de responsabilité sur le tirage au sort

A l'unanimité, les membres du comité de direction décident qu'à compter de cette saison, les frais d'arbitrage des coupes seront partagés entre les deux clubs.

7.3. En Assemblée Générale extraordinaire les modifications des statuts suivantes seront présentées :







### MODIFICATIONS DES STATUTS et REGLEMENTS Comité de Direction du 05-09-2023





### Statuts du DEF

- Article 12.2 AG Nombre de voix des clubs affiliés
- Permettre aux nouveaux clubs et aux clubs en reprise d'activité de participer aux AG avec voix délibérative. (Ne pas exclure un club de la vie du district)
- · Ce que disent les textes fédéraux: Statuts types des districts
- 12.2 Nombre de voix
- Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente.
- Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :
- [• fixé avec ou sans plafond]



### Statuts du DEF

- 12.2 Nombre de voix *Le texte actuel du DEF*
- Nombre de voix
- Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente.
  - Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :

O De 1 à 10 licenciés = 1 voix O De 11 à 20 licenciés = 2 voix o De 21 à 40 licenciés = 3 voix O De 41 à 70 licenciés = 4 voix o De 71 à 100 licenciés = 5 voix O De 101 à 150 licenciés = 6 voix o De 151 à 200 licenciés = 7 voix o De 201 à 250 licenciés = 8 voix o De 251 à 300 licenciés = 9 voix o 301 licenciés et plus = 10 voix

 $\circ\,$  Un club ne peut disposer que d'un maximum de 10 voix.



### Statuts du DEF



### Proposition de modification :

- 2.Nombre de voix
- Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente. (Sauf nouveaux clubs ou en reprise d'activité)
  - Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :
  - Nouveaux clubs ou en reprise d'activité = 1 voix
  - De 1 à 10 licenciés 1 voix
  - o .../... etc
  - o 301 licenciés et plus 10 voix
  - Un club ne peut disposer que d'un maximum de 10 voix.



### Statuts du DEF

Article 14 Bureau du CD Le texte actuel du DEF

- Article 14 Bureau
- 1. Composition
- Le Bureau du District comprend 7 membres :

le Président du District;

le Vice-président délégué;

les 3 Vice-présidents;

le Secrétaire général;

le Trésorier général;

Assiste une secrétaire administrative.



### Statuts du DEF

### **Proposition de modification:**

- Article 14 Bureau du CD
  - •
- Article 14 Bureau
- 1. Composition
- Le Bureau du District comprend 9 membres :
- le Président du District ;
- le Secrétaire général;
- le Trésoriergénéral;
- 6 autres membres.



### **Statuts du DEF**

- Le Comité de Direction reste composé de 19 membres élus incluant les représentants prévus statutairement. (*Arbitre, Educateur, Féminine et Médecin*)
- L'ensemble de ces propositions a reçu l'aval de la Direction Juridique de la FFF



### **Modifications des textes**

- Proposition de modification de la Coupe des réserves :
  - Certains clubs ont plusieurs équipes évoluant en Ligue (Voir FFF) il est proposé de permettre aux équipes suivantes (équipes 3, voir 4) disputant les championnats du DEF de participer à la coupe des réserves du district.
- Texte proposé:
- « Dans le cas où un club dispose de plusieurs équipes seniors évoluant en championnats de Ligue, le club concerné pourra engager en « Coupe des Réserves – Pierre Saidani », l'équipe (équipe Cvoir l'équipe D) la mieux placée évoluant en championnats du district. »



Toutes ces modifications ont été adoptées à l'unanimité par les membres du Comité de Direction.

### 8. Dates 2023 - 2024:

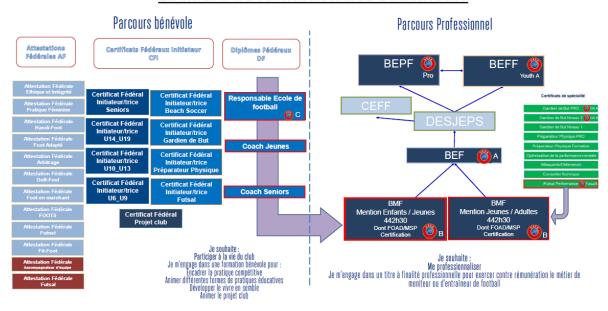
- 05/09/23 : Comité de Direction
- 11/09/23 : IAJ au District
- Octobre Novembre 2023 : Soirée des trophées et des bénévoles HAC ou à Caen
- 14/10/23 : Réunion arbitrage clubs D1 D2 au DEF
- 07/11/23 : Comité de Direction
- 13/12/23 : AG du District (financière) 18h30 à Beaumont le Roger
- 30/01/24 : Comité de Direction
- 09 et 10/03/24 : Finales Futsal DEF (lieu à définir)
- 26/03/24 : Comité de Direction
- 06/04/24 : Festival départemental U13 G et F (lieu à définir)
- 25/05/24 : Comité de Direction (à Clairfontaine membres CD et salariés)
- 29/05/24: Inter district U13 G et F (PACY)
- 08/06/24 : JND André Corbeau à l'hippodrome d'Evreux
- 15 et 16/06/24 : Finales Coupes de l'Eure (lieu à définir)
- 26/06/24 : AG DEF (lieu à définir)

### 9. Questions diverses



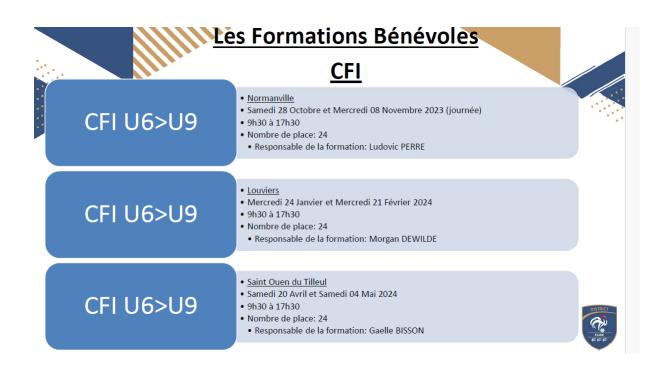


### La filière de formation des éducateurs









# Les Formations Bénévoles CFI

CFI U10>U13

- Au Neubourg
- Mercredis 18 Octobre et 01 Novembre 2023
- De 9h30 à 17h30
- Nombre de place: 24
- Responsable de la formation: Morgan DEWILDE

CFI U10>U13

- À Pacy Ménilles
- Mercredis 29 Novembre et 13 Décembre 2023
- De 9h30 à 17h30
- Nombre de place: 24
  - Responsable de la formation: Gaelle BISSON

CFI U10>U13

- Evreux
- Mercredis 14 Février et 06 Mars 2024
- De 9h30 à 17h30
- Nombre de place: 24
- Responsable de la formation: Ludovic PERRE

### Les Formations Bénévoles

### <u>CFI</u>

CFI U14>U19

- À Vernon
- Mercredis 06 et 20 Décembre 2023 (journée)
- De 13h00 à 20h00
- Nombre de place: 16 ou 18
  - Responsable de la formation: Ludovic PERRE

CFI U14/U19

- <u>à Prey</u>
- Vendredi 08 Mars 2024 et Mercredi 27 Mars
- De 13h00 à 20h00
- Nombre de place: 16 ou 18
  - Responsable de la formation: Morgan DEWILDE

# Les Formations Bénévoles CFI

**CFI Seniors** 

- À Gisors
- Mardis 07 Novembre et 05 Décembre 2023
- De 14h00 à 21h00
- Nombre de place: 16 ou 18
  - Responsable de la formation: Morgan DEWILDE

**CFI Seniors** 

- A Thiberville
- Vendredis 29 Mars et 19 Avril 2024
- De 14h00 à 21h00
- Nombre de place: 16 ou 18
- Responsable de la formation: Ludovic PERRE



# <u>Les Formations Bénévoles</u> <u>CFI</u>

**CFI Projet** 

- Secteur Central (DEF)
- Nombre de place: 24
- 1<sup>er</sup> semestre 2024
  - Responsable de la formation: Ludovic PERRE

CFI GB

Module Découverte

- A Pont Saint Pierre
- Vendredi 27 et Samedi 28 Octobre 2023
- De 9h30 à 18h00
- Nombre de place: 16
- Responsable de la formation: Gaelle BISSON

CFI GB

Module Perfectionnement

- À Alizay
- Mardi 30 Avril et Mercredi 01 Mai 2024
- De 9h30 à 18h00
- Nombre de place: 16
- Responsable de la formation: Gaelle BISSON



# Les Formations Bénévoles AF AF Pratique Féminine - \*\*\* \*\*Austration\*\* - \*\*\* \*\*Austration\*\* AF Foot adapté - \*\*\* \*\*Asservation\*\* - \*\*\* \*\*Asservation\*\* - \*\*\*Asservation\*\* - \*\*\*Ass

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027						
ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME		
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Certifié		
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	(délivrance à définir)		
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)			
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales		
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales		
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer <mark>complet</mark> directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)		

\*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales



### LES FORMATIONS BENEVOLES LES CERTIFICATIONS

### Certification CFF1

### Session n°1:

- Mercredi 15 Novembre 2023 à Vernon (après-midi)
- Nombre de place: 15
- Responsable de la certification: Ludovic PERRE

### Certification CFF2

- Lundi 16 Octobre 2023 à Evreux (après-midi et soirée)
- Nombre de place: 15
- Responsable de la certification: Ludovic PERRE

### Certification CFF3

### Session n°1:

- Mardi 26 Septembre 2023 à Ménilles (après-midi et
- Nombre de place: 15
- Responsable de la Certification: Ludovic PERRE

### Certification CFF4

- Lundi 11 Décembre 2023 au DEF (Matin)
- Nombre de place: 10
   Responsable de la Certification: Ludovic PERRE



# JOURNEES COMPLEMENTAIRES

Objectif DF Responsable Ecole de F<u>oot</u>

- Organisation Régionale
- Contacter l'IR2F

Objectif

**DF Coach Jeunes** 

- Mercredi 13 Mars 2024 à Evreux
- De 8h30 à 18h30
- Nombre de place: 24
- Responsable de la certification: Ludovic PERRE

Objectif

**DF Coach Seniors** 

- Mardi 02 Avril 2024 à Pacy Ménilles
- De 10h00 à 21h00
- Nombre de place: 24
- Responsable de la certification: Ludovic PERRE



### **BONS FORMATIONS**

### **AUX BONS DE FORMATION DEMATERIALISES À 15 €**

	INTITULE DES FORMATIONS	NOMBRE DE BONS PAR FORMATION
	Attestations Fédérales	1
EDUCATEURS	Certificats Fédéraux Initiateurs éligibles : - U10-U13 - U6-U9 - Projet Club - Futsal	2



- Le Comité de Direction valide le principe d'avoir un groupe unique avec des équipes féminines senior à 11 en 2ème phase de la saison 2023-24.
- Un débat a ensuite lieu concernant le manque de bien-fondé d'avoir autant de mutés possible dans les équipes de District. (6 parfois 8). Cette possibilité dénature complètement l'identité de certains clubs et les efforts faits concernant la formation dans ces clubs.
- Un problème a eu lieu concernant la difficulté d'un arbitre de réaliser une échographie cardiaque. Cette possibilité étant comprise dans le protocole signé entre le DEF et l'hôpital La Musse, une enquête est menée pour savoir s'il s'agit d'un phénomène récurrent ou d'un cas spécifique.

Après que Sauveur CUCURULO ait commenté ce Comité de Direction et félicité les intervenants, la séance est levée à 21h15.

Le Président Marc ROUTIER

Le Secrétaire Général Bruno FARINA

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies pat l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.

### **ANNEXE FINANCIERE**



### **TARIFS CHAMPIONNATS 2023/2024**

	Droits d'engagement et participation aux frais de gestion		Forfait déclaré*	Forfait non déclaré dans les	Forfait général	Abandon de	Arrêt du match	
	Droits d'engagements	Frais de gestion	Total	Forfait declare	délais règlementaires **	***	terrain	suite à blessure
CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTAL 1 SENIORS LIBRE	63 €	210 €	273 €	126€	189 €	504 €	217 €	44 €
CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTAL 2 SENIORS LIBRE	63 €	177 €	240 €	126€	189 €	504 €	217€	44 €
CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTAL 3 SENIORS LIBRE	63 €	126 €	189 €	126€	189 €	504 €	217€	44 €
CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTAL 4 SENIORS LIBRE	63 €	110 €	173 €	126€	189 €	504 €	217€	44 €
CRITERIUM FEMININ SENIORS A 8	53 €	67 €	120 €	106 €	159 €	424 €	217€	44 €
CHALLENGE INTERDISTRICT FEMININ A 11	Facturé par le Dist	rict du Calvados						
CRITERIUM VETERANS DU DIMANCHE MATIN	63 €	110€	173€	126€	189€	504€	217€	44 €
CHAMPIONNAT U18 MASCULIN A11	43 €	57 €	100 €	86€	129€	344 €	151€	44 €
CRITERIUM U18 FEMININ A 8	43 €	57€	100€	86 €	129€	344 €	151 €	44 €
CRITERIUM U18 MASCULIN A 8	22 €	28€	50€	44 €	66 €	176€	76€	22€
CHAMPIONNAT U15 MASCULIN A 11	43 €	44 €	87€	86€	129€	344 €	151 €	44 €
CRITERIUM U15 FEMININ A 8	43 €	44 €	87€	86 €	129€	344 €	107 €	37 €
CRITERIUM U15 MASCULIN A 8	22 €	22 €	44 €	44 €	66 €	176€	76 €	22€
CHAMPIONNAT U13 MASCULIN A 11	36 €	41 €	77 €	72€	108€	288€	107€	37 €
CRITERIUM U13 FEMININ A 8	36 €	41 €	77 €	72 €	108 €	288€	107 €	37 €
PLATEAUX U11 GARCONS A 8	32 €	41€	73 €	64€	96 €	256€	107€	20 €
PLATEAUX U11 FILLES A 5	16€	20 €	36 €	-	-	-	-	-
PLATEAUX U9 A 5	16 €	20 €	36 €	-	-	-	-	_
PLATEAUX U9 FILLES A 4	16€	20 €	36 €	-	-	-	-	-
PLATEAUX U7 A 4	16€	20 €	36€	-	-	-	-	-
CRITERIUM SENIORS FUTSAL FEMININ - MASCULIN	34 €	21 €	55€	68€	102 €	272 €	107 €	44 €

<sup>\* 2</sup> fois les droits d'engagements

<sup>\*\* 3</sup> fois les droits d'engagements

<sup>\*\*\* 4</sup> fois le forfait déclaré

### **TARIFS COUPES 2023/2024**

		oits d'engagement			Forfait non déclaré dans les délais règlementaires **	Abandon de terrain	Arrêt du match suite à blessure
	Droits d'engagements	pation aux frais de propertion	Total	Forfait déclaré*			
		FOOTBAL	L LIBRE				
COUPE ARMAND MANDLE	57 €	13 €	70 €	114€	171 €	162€	44 €
COUPE DES RESERVES - CHALLENGE PIERRE SAIDANI	57 €	13 €	70 €	114€	171 €	162€	44 €
COUPE DU MATIN - CHALLENGE LIONEL BOLAND	57 €	13 €	70 €	114€	171 €	162€	44 €
COUPE SENIORS FEMININES A 8 - CHALLENGE JEAN-							
PIERRE LEVAVASSEUR	57 €	13 €	70 €	114€	171 €	66 €	44 €
COUPE INTERDISTRICT FEMININE A 11	Facturé par le Disti	rict de la Manche					
COUPE DES U18 - CHALLENGE MAURICE BERTHOIS	51€	10€	61€	102€	153 €	134€	44 €
COUPE DU DEF U18 FEMININES	51€	10€	61 €	102 €	153 €	134 €	44 €
COUPE DES U15 - CHALLENGE ANDRE LEDUC	43 €	10€	53 €	86 €	129€	108€	44 €
COUPE DU DEF U15 FEMININES	43 €	10€	53 €	86€	129€	108€	44 €
FESTIVAL FOOT U13 (F et G)	20€	10€	30 €	40€	60 €	103€	37€
		FUTS	AL				
COUPE FUTSAL SENIORS DU DISTRICT DE L'EURE							
MASCULIN	34 €	13 €	47 €	68€	102 €	34 €	44 €
COUPE FUTSAL SENIORS FEMININES - CHALLENGE DU							
DISTRICT DE L'EURE	34 €	13 €	47 €	68€	102 €	34 €	44 €
COUPE FUTSAL U18 - U15 - U13 - CHALLENGE DU							
DISTRICT DE L'EURE sur engagement	20 €	10 €	30 €	40 €	60€	34 €	44 €
COUPE FUTSAL U18 - U15 - U13 FEMININES - CHALLENGE		,	_				
DU DISTRICT DE L'EURE	20 €	10 €	30 €	40 €	60 €	34 €	44 €

<sup>\* 2</sup> fois l'engagement

<sup>\*\* 3</sup> fois l'engagement

DIVERSES DISPOSITIONS FINANCIERES - 2023/2024	
Frais de constitution d'un dossier	
- Pour avertissement :	
- 1er avertissement	19€
- 2ème avertissement	22€
- 3ème avertissement	27 €
- Avertissement : catégorie jusqu'aux U15 (tarif unique)	14€
- Pour faute entraînant l'expulsion	43 €
Non production de rapport sur requête d'une commission du DEF	16 €
Dirigeant ou joueur ne répondant pas à une convocation du DEF (+2 matches de suspension fermes)	85 €
Club non représenté par au moins 50% des personnes dûment convoquée (ou pas représenté du tout) à une audition du DEF	85 €
Match arrêté pour faits disciplinaires	300 €
Absence à l'Assemblée Générale du DEF	
Club non représenté (physiquement ou par pouvoir)	120 €
Organisation et déroulement des rencontres	
Non présentation réglementaire de ballons	22 €
Non présentation des drapeaux de touche	22€
Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre	22 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage	39 €
Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain	22 €
Inutilisation de la feuille de match informatisée	21 €
Récidive de non utilisation de la feuille de match informatisée	42 €
Transmission de la FMI ou FDM papier hors délai	17 €
Récidive transmission de la FMI hors délai	34 €
Insuffisance dans la rédaction de la feuille de match	6 €
Comportement frauduleux (art 207 des RG de la LFN)	525 €
Feuille de match absente	84 €
Courrier insuffisamment affranchi	11 €
FAL	
Feuille de match en retard ou absente	16 €
Feuille de match partiellement scannée	16 €
Résultats non saisis	6 €
Licence manquante (par licence)	6 €
Qualification - participation	
Pour licence manquante	

- Senior Vétéran, Sénior, Sénior F, U19, U19F, U18, U18F, Dirigeant(e) après le 15 septembre - Autres jeunes après 30 octobre	6€
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infraction aux Règles de la mixité (art 213 des RG)	35 €
Participation à plus d'une rencontre (art 215 des RG)	93 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur Non qualifié (art 218 des RG)	39 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur Non licencié (art 218 des RG)	102 €
Joueur changeant d'équipe contrevenant aux disposions de l'art 167 des RG	50€
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (Art 160 des RG) Epreuves du DEF (par joueur)	67 €
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle (match perdu par Pénalité 0 point plus UN match ferme de suspension)	132€
Inscription sur une feuille de match d'un licencié suspendu	132€
Fraude sur l'identité d'un joueur ou falsification de licence	525€
Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (art 204 des RG)	42 €
Absence de corrélation entre les numéros et l'inscription sur la feuille d'arbitrage	18€
Nombre matches joués en équipe supérieure	66 €
Droits	
Réserve ou réclamation en 1er ressort	42€
Appel (hors procédure disciplinaire)	88 €
Evocation	42 €
Frais de dossiers	
Appel (pour procédure disciplinaire)	88€
Arbitrage	
Non règlement dans les délais des frais d'arbitrage	39€
Refus de priorité d'arbitrage ou du tirage au sort de l'arbitre	22€
Surtaxe journée des jeunes	
Minimum demandé R1	Gratuit
Minimum demandé R2	Gratuit
Minimum demandé R3 et D1	Gratuit
Minimum demandé D2	Gratuit
Non respect des dispositions à appliquer en cas d'arrêté municipal (après 17h)	
Amende forfaitaire	105€
+ frais déplacement équipe adverse (3 vehicules aller simple x indem km)	0,446€ / km
+ frais déplacement arbitre + observateurs (barême des arbitres)	
Non respect des dispositions pour un forfait (après 17h)	
+ frais déplacement équipe adverse (3 vehicules aller simple x indem km)	0,446€ / km
+ frais déplacement arbitre (barême des arbitres)	